



MICROCERTIFICATION HES-SO de PF ou CAS HES-SO de PF : Accord de l'employeur

Nom de l'institution

Nom et prénom de votre supérieure hiérarchique

L'institution atteste avoir signé la convention sur la formation pratique HES-SO en date du

.....

Pour rappel, si la personne s'inscrivant à la Microcertification HES-SO de PF **ou** au CAS HES-SO de PF n'a pas encadré des étudiantes en formation pratique HES au cours des deux années précédant l'entrée en formation, elle a l'obligation de suivre une étudiante HES pendant le cursus de la formation PF (minimum 6 mois). Si vous ne pouvez pas garantir ce suivi, nous ne pourrions malheureusement pas admettre la personne dans cette formation. Avez-vous entrepris les démarches pour recevoir une étudiante HES pour une ou plusieurs périodes de formation pratique ?

.....

.....

.....

Après avoir pris connaissance des conditions et modalités de la **MICROCERTIFICATION HES-SO de PF** (6 ECTS), je donne l'accord à l'inscription de :

Madame Monsieur

Nom Prénom

Lieu et date

Signature et timbre de l'institution

Après avoir pris connaissance des conditions et modalités du **CAS HES-SO de PF** (10 ECTS), je donne l'accord à l'inscription de :

Madame Monsieur

Nom Prénom

Lieu et date

Signature et timbre de l'institution

